



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES

PENITENTIAIRES DE PARIS

MAISON D'ARRET DE FLEURY-MEROGIS

Affaire suivie par : Département des  
Politiques Partenariales

Tel : 01 69 72 34 13

Réf. : 0099-12/DPP/LH/VN

Fleury-Mérogis le 30 janvier 2012

Le Directeur de la maison d'arrêt  
De Fleury-Mérogis

A

Monsieur le Batonnier  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
5 place André Mignot  
78000 VERSAILLES

**Objet** : Déménagement des bâtiments  
D5 & D1

Monsieur le Batonnier,

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre des travaux de rénovation la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, les personnes détenues hébergées sur le bâtiment D5 déménageront sur le bâtiment rénové D1 les **5 et 6 février 2012**.

En raison de ce déménagement, les personnes détenues hébergées sur ce bâtiment ne pourront être sollicitées le lundi 6 février 2012.

À compter du mardi 7 février 2012, le bâtiment D5 sera fermé. L'ensemble de son activité se poursuivra dès cette date sur le bâtiment D1. Les personnes détenues pourront dès lors de nouveau être visitées.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir assurer une large diffusion auprès des personnes placées sous votre autorité, qui seraient amenées à intervenir à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

P/ Le directeur de la Maison d'arrêt  
de Fleury-Mérogis

La directrice des Politiques partenariales

L. HACCOUN

